



PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022 A 20 H

Convocation : 9 décembre 2022

Étaient présents : CORDIER Davy, DREZET Philippe, MERCET Cyril, JOUSSE Anthony, PERRIN Mathilde, POIMBOEUF Cathy.

Absent excusé : JOUILLE Jean-Marie.

Quorum : 6 présents sur 7, le Conseil peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : MERCET Cyril

Ordre du jour :

- *Présentation de l'analyse des offres pour l'interconnexion AEP avec Pontarlier,*
 - *Présentation du devis JACQUET SAS pour le chemin rural du Cernet,*
 - *Nomination de l'Agent Recenseur,*
 - *Mouvement de crédits au budget eau M49,*
 - *Tarif eau 2023,*
 - *Droit de préemption sur les parcelles n° A1070 et A1071,*
 - *Informations et questions diverses.*

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur le procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2022. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DES DEVIS JACQUET SAS POUR LE CHEMIN RURAL DU CERNET ET DE LA VOIE COMMUNALE N° 14 :

Philippe DREZET présente les devis de l'entreprise JACQUET SAS composés de trois tranches distinctes.

1^{ère} tranche : Aménagement d'un arrêt de bus et remise en état de la voie communale n° 14 (50 ml).

2^{ème} tranche : Remise en état du chemin rural entre la Départementale 47 et l'accès à la fontaine communale de La Fresse.

3^{ème} tranche : Remise en état du chemin rural depuis la fontaine communale de La Fresse sur une longueur de 550 ml en direction de la Côte du Cerf.

PRESENTATION DE L'ANALYSE DES OFFRES POUR L'INTERCONNEXION AEP AVEC PONTARLIER :

Philippe DREZET présente l'analyse des offres réalisée par la Cabinet BEREST. D'après cette analyse comparative des six entreprises qui ont répondu, l'Entreprise BOUCARD TP de Villecin est la mieux notée pour un montant de travaux de 285 022.63 € H.T. sur le lot 1. Ce lot concerne la liaison intercommunale (raccordement et canalisation) entre Les Etraches et Les Alliés.

Concernant le lot n° 2 (équipement des réservoirs) une seule entreprise, THIEULIN de Pirey a répondu pour un montant de travaux de 164 645.98 € H.T.

Concernant ces deux lots, la répartition entre la Commune d'Hauterive la Fresse et Les Alliés n'a pas encore été réalisée.

NOMINATION DE L'AGENT RECENSEUR :

L'enquête pour le recensement de la population aura lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a validé la candidature unique de Madame JACQUET PIERROULET Nadine. Elle sera rémunérée au prorata du nombre d'imprimés remplis (feuilles logement 1.30 €, bulletin individuel 1.90 €. Une indemnité de 25 € sera accordée par séance de formation. Le salaire sera soumis à la réglementation du régime général de la sécurité sociale et affilié à l'Ircantec.

MOUVEMENT DE CREDIT AU BUDGET EAU 2022 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à l'ouverture de crédits supplémentaires au budget primitif Eau M49 au compte 658 Charges diverses de gestion courante par prélèvement au compte 022 Dépenses imprévues pour la somme de 1 035.17 €. Ce mouvement de crédits concerne l'étude diagnostique du réseau d'eau potable réalisée par le Cabinet André pour les Communes des Alliés – Hauterive la Fresse – Ville du Pont.

DROIT DE PREEMPTION SUR LES PARCELLES A n° 1070 – A 1071 :

Maître MULLER-PUGIN Annick de Pontarlier a adressé une déclaration d'intention d'aliéner pour les parcelles cadastrées section A 1070 – A 1071 et conformément aux dispositions de l'article L213-2 du code de l'urbanisme relatif au droit de préemption urbain, le conseil doit délibérer à ce sujet.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECLARE renoncer à son droit de préemption sur lesdites parcelles.

TARIF EAU 2023 :

Après étude des coûts de fonctionnement, le Conseil Municipal par 5 voix pour, 1 abstention, **DECIDE** d'augmenter le prix du M3 d'eau de 1.80 € H.T. à 1.90 € H.T. et de passer la part fixe de 30.00 € H.T. à 40.00 € H.T.

INFORMATIONS DIVERSES :

Présentation du permis de construire de M. Mme DIAS TOME José et Justine pour la construction d'une maison individuelle au 10 Hauterive.

Madame JACQUET PIERROULET Emma, Maire a démissionné. Acceptation de Monsieur le Préfet.

La séance est levée à 23 h 45

Le Maire par intérim,



DREZET Philippe